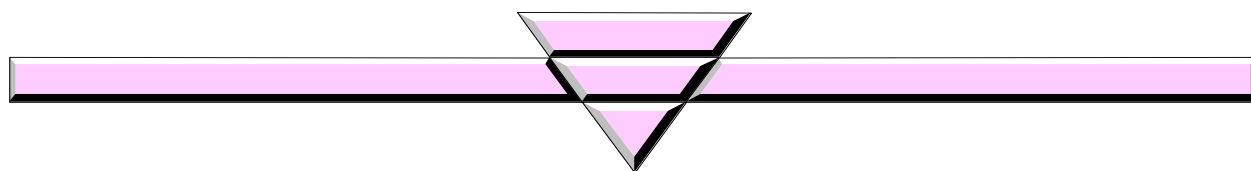


Syndicat mixte Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Maison du Parc, La Bastide – 66 360 OLETTE



**MISE A JOUR DE SUPPORTS DE COMMUNICATION
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES CATALANES**

Cahier des charges

Mars 2024

1 - PARTIE 1 : Contexte

1.1 Objet du marché

Le présent cahier des charges concerne la mise à jour :

- Du livret « Sorties accompagnées en montagne – sites patrimoniaux ».
- Du livret « Produits locaux ».

1.2 Contexte

1.2.1 Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes (PNR PC) a été créé en 2004 sous l'impulsion des habitants et avec le soutien de la Région Languedoc-Roussillon et du Conseil Général des Pyrénées-Orientales. Il a été reconnu 43e Parc naturel régional de France. Renouvelé dans son label de PNR en 2014 jusqu'en 2029, le territoire concerné compte 66 communes où vivent environ 23 000 habitants.

Il est géré par le syndicat mixte du Parc naturel régional qui a pour mission de :

- Mettre en œuvre la charte (document contractuel avec toutes les collectivités et validé par décret) qui lui confère ses missions pour atteindre les objectifs définis.
- Protéger les paysages et les patrimoines.
- Contribuer à l'aménagement du territoire.
- Contribuer au développement et à la qualité de la vie.
- Contribuer à l'accueil, l'éducation et l'information des publics.
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche.

1.2.2 Marque Valeurs Parc

Commune à tous les Parcs et symbolisée par un logo unique, la marque « Valeurs Parc naturel régional » est une marque nationale qui traduit des priorités de la charte des Parcs.

Les trois valeurs de la marque sont :

- Le respect de l'environnement, des patrimoines culturels et la contribution au renforcement de leur richesse.
- L'entretien et le respect d'une forte dimension humaine et sociale.
- L'expression d'un attachement au territoire.

Ainsi, la Marque Valeurs Parc naturel régional est attribuée aux professionnel-le-s, artisan-e-s, producteur-trice-s et prestataires de services engagé-e-s pour :

- Explorer les patrimoines du territoire.
- Valoriser les produits locaux.
- Proposer une activité à taille humaine pour favoriser la rencontre.
- Traverser les espaces naturels sans déranger les espèces présentes.
- Limiter les émissions de gaz à effets de serre.

Sur le territoire du PNR PC, il y a environ 70 hébergements, 40 agriculteur-trice-s, 8 sites de visite, 7 restaurants, 3 artisan-e-s, 25 accompagnateur-trice-s qui ont obtenu la marque.

1.2.3 Supports de communication

Le PNR PC souhaite mettre à jour deux livrets répertoriant ses partenaires qui ont obtenu la marque Valeurs Parc : « Sorties accompagnées en montagne » et « Produits locaux ». Très appréciés, ils sont destinés aux touristes et habitants du territoire. Ces livrets seront imprimés puis diffusés sur le territoire ou lors de salons mais devront également être consultables en ligne.

2 - PARTIE 2 : Clauses techniques

2.1 Objectif général de la mission

Le présent cahier des charges concerne la mise à jour :

- Du livret « Sorties accompagnées en montagne – sites patrimoniaux ».
- Du livret « Produits locaux ».

2.2 Prestations attendues

2.2.1 Pour le livret « Sorties accompagnées en montagne – sites patrimoniaux »

Pour un format de livret :

- A5 recto-verso (A4 ouvert-A5 fermé, couleur).
- A partir de 52 pages (cf. BPU).

Il est attendu :

- La mise à jour de la carte de localisation des différentes sorties montagne.
- La mise à jour de la légende en renvoyant aux numéros de pages concernés par chaque pictogramme.
- La mise à jour du contenu du livret (ajout de nouveaux bénéficiaires, suppression des anciens bénéficiaires, ajout de nouvelles photos, mise en page, nouveaux portraits, etc.). Il y aura environ 30% des pages à mettre à jour.

2.2.2 Pour le livret « Produits locaux »

Pour un format de livret :

- A5 recto-verso (A4 ouvert-A5 fermé, couleur).
- À partir de 48 pages (cf. BPU)

Il est attendu :

- La mise à jour la carte de localisation des différents producteurs/artisans.
- La mise à jour de la légende en renvoyant aux numéros de pages concernés par chaque pictogramme.
- La mise à jour du contenu du livret (ajout de nouveaux bénéficiaires, suppression des anciens bénéficiaires, ajout de nouvelles photos, mise en page, nouveaux portraits, etc.). Il y aura environ 50% des pages à mettre à jour.

2.2.3 Pour les deux livrets

Il est attendu :

- La tenue d'une réunion dans les locaux du PNR PC ou en visioconférence pour la mise au point du calendrier, la définition des orientations de création graphique et la transmission des éléments techniques.
- La conservation de la charte graphique actuelle dans les mises à jour réalisées.
- Afin de dissocier visuellement cette version de la précédente, une modification sur les premières de couvertures (par exemple, aplats de couleurs, couleurs des textes, etc.) et l'intégration de l'année d'impression.
- Les modifications (textes, visuels) et les corrections nécessaires jusqu'à validation de la Direction du PNR PC.
- Un entretien pour la transmission des consignes de finalisation.
- La transmission d'une épreuve finale pour BAT.

2.3 Livrables et format

Les livrables attendus sont :

- Les fichiers au format PDF, basse définition pour les sites Internet
- Les fichiers au format PDF, haute définition pour l'imprimeur.
- Les fichiers originaux (au format InDesign) pour modifications éventuelles en interne des annuaires.

2.4 Conditions générales de réalisation des prestations

2.4.1 Calendrier de la mission

Le calendrier est envisagé comme suit :

- Avril 2024 : envoi des éléments techniques par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes et organisation d'un temps d'échanges.
- Fin mai : transmission du bon à tirer (BAT) par le prestataire.

2.4.2 Suivi de la mission

La chargée de mission « agriculture et environnement » et le chargé de mission « tourisme durable » suivront la mission. Les contacts techniques référents sont disponibles ci-après.

Le prestataire tiendra régulièrement le maître d'ouvrage informé sur l'avancée de la mission.

2.4.3 Propriété des données, droit d'utilisation et confidentialité

Le PNR PC est destinataire de tous les documents réalisés. Il a la possibilité de les utiliser et de les diffuser en tant que de besoin à des fins non commerciales.

2.4.4 Données à disposition du prestataire

Le PNR PC fournira :

- La version PDF haute définition des deux anciens livrets contenant le fond de carte, les photos, les textes et les logos. Les livrets sont également consultables sur le site Internet : <https://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/decouvrir/pratique/brochures>
- Les photos.
- Les textes des nouveaux marqués.

2.5 Contacts

Pour plus d'informations, les interlocuteurs à disposition des candidats sont Marine Daire, chargée de mission « agriculture et environnement » – marine.daire@parc-pyrenees-catalanes.fr ou Teddy Maignan, chargé de mission « tourisme durable » – teddy.maignan@parc-pyrenees-catalanes.fr – 04.68.04.97.60.

3 - PARTIE 3 : Modalités administratives

3.1 Maître d'ouvrage

Dans le cadre de ce marché, le maître d'ouvrage est :

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes

Maison du Parc

La Bastide

66 360 OLETTE

Tél : 04.68.04.97.60

Mail : contact@parc-pyrenees-catalanes.fr

3.2 Interlocuteurs

Le responsable du marché est Monsieur le Président du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes.

3.3 Objet du marché

Le présent cahier des charges concerne la mise à jour :

- Du livret « Produits locaux ».
- Du livret « Sorties accompagnées en montagne – sites patrimoniaux ».

3.4 Conditions de la consultation

3.4.1 Définition de la procédure

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée en établissant un cahier des charges, afin de garantir la qualité technique recherchée, avec publication sur le site internet du Parc naturel régional des Pyrénées catalanes et envoi du cahier des charges par mails aux prestataires/organismes.

3.4.2 Décomposition en lots

Le marché n'est pas décomposé en lots car il s'agit d'une prestation pleine et entière.

3.4.3 Variantes

Les candidats doivent répondre à la commande de base. Ils peuvent toutefois prévoir dans leur devis des options supplémentaires.

3.4.4 Délais d'exécution et de livraison

L'ensemble des prestations mentionnées seront terminées au **31 mai 2024**.

3.4.5 Délai de validité des offres

Délai de validité 120 jours.

3.5 Déroulement de la consultation

3.5.1 Dossier de consultation

Le dossier de consultation, disponible sur le site Internet du PNR PC, comprend le présent cahier des charges.

3.5.2 Date limite de réception des offres et conditions de remises

Les offres sont à envoyer avant le **3 avril 2024 à 14h00** aux adresses suivantes : marine.daire@parc-pyrenees-catalanes.fr, teddy.maignan@parc-pyrenees-catalanes.fr, copie patricia.oster@parc-pyrenees-catalanes.fr. Les dossiers qui seront reçus après cette limite ne seront pas analysés.

3.5.3 Contenu des offres

L'offre comprendra :

- Le présent cahier des charges signé.
- Un devis indiquant le coût (en euros HT, TVA et TTC) pour la réalisation de la prestation.
- Un bordereau de prix unitaire pour différentes options liées au nombre de pages. Les prix (HT, TVA, TTC) intégrant l'ensemble des coûts annexes liés à cette prestation : déplacement, participation aux réunions, rendus des éléments demandés dans le cahier des charges :
 - 36 pages (A5).
 - 40 pages (A5)
 - 44 pages (A5).
 - 48 pages (A5).
 - 52 pages (A5).
 - 54 pages (A5).
- Une note technique.
- Des exemples de réalisations du prestataire.

3.6 Examen des offres et sélection des candidatures

3.6.1 Sélection des candidatures

Seules les candidatures reçues dans les délais indiqués ci-dessus seront analysées.

Si des éléments sont manquants, le maître d'ouvrage pourra les demander.

3.6.2 Jugement et classement des offres

Les critères d'attribution du marché seront pondérés comme suit :

- Valeur technique : 60 points.
- Prix : 40 points.

3.6.3 Notification du marché

Après attribution, le PNR PC avise par écrit les candidats non retenus et notifiera le marché aux titulaires après le délai réglementaire.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de déclarer, à tout moment, tout ou partie de la consultation sans suite.

3.7 Modalités de règlement des prestations

3.7.1 Rémunération allouée

Les prix unitaires sont réputés établis à la date de signature de la commande incluant tous frais annexes nécessaires à la mission.

3.7.2 Facturation et paiement

Le paiement sera effectué sur réception des factures correspondantes.

3.8 Modalités d'interruption ou de suspension des missions

3.8.1 Interruption ou suspension des missions

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de suspendre temporairement ou définitivement les études soit de sa propre initiative, soit à la demande du prestataire après acceptation.

La décision d'arrêter temporairement l'exécution des prestations (dans l'attente, par exemple, des résultats d'une autre étude menée en parallèle) ne donne lieu à aucune indemnité. Elle suspend seulement les délais d'exécution. La décision d'arrêter définitivement l'étude induit la rémunération du prestataire au prorata des missions effectuées et des livrables produits.

3.8.2 Décès, incapacité civile, impossibilité physique, force majeure

En cas de décès, d'incapacité physique du prestataire de remplir ses obligations ou cas de force majeure, la commande est annulée sans indemnité.

3.8.3 Contestation

Toute contestation survenant entre les deux parties au sujet de l'exécution de l'étude est réglée par la procédure suivante : chacune des parties soumet d'abord à l'autre le motif de contestation, par écrit, en lui fixant un délai de réponse dans les quinze jours. En cas de désaccord, la contestation est portée devant le Tribunal Administratif.

3.9 Renseignements complémentaires

Pour plus d'informations, les interlocuteurs à disposition des candidats sont Marine Daire, chargée de mission « agriculture et environnement » – marine.daire@parc-pyrenees-catalanes.fr ou Teddy Maignan, chargé de mission « tourisme durable » – teddy.maignan@parc-pyrenees-catalanes.fr – 04.68.04.97.60.

Pour acceptation du présent cahier des charges,

Le candidat,

En date du :

Signature